



LE PHARE

BRETON



n°13 - Septembre-Octobre 2021 - 1€

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X

LE MOT DU PRIEUR



Le motu proprio *Traditionis custodes* du pape François du 16 juillet a mis fin à l'existence du rite dit extraordinaire. Il n'y a plus désormais qu'un seul rite dans l'Église officielle : celui de Paul VI. La célébration de la messe traditionnelle n'est

désormais permise qu'à ceux qui acceptent de reconnaître non seulement la validité, mais aussi la légitimité de la nouvelle messe ainsi que les préceptes du Concile Vatican II et du magistère postconciliaire. Le pape interdit que de nouveaux groupes bénéficient désormais de cette messe.

L'une des raisons invoquée par le pape pour justifier sa décision vient de ce que des prêtres et des fidèles découvrant la messe traditionnelle en arrivent à la préférer à la nouvelle et même à remettre en question le Concile Vatican II. C'est un aveu du lien qui existe entre la liturgie et la doctrine. Ce rapport est exprimé par un adage bien connu des liturgistes : telle manière de prier, telle manière de croire. *Lex orandi, lex credendi*¹. La manière de prier a des incidences sur la foi. En la changeant, on en arrive tôt ou tard à modifier la foi.

Tandis que Benoît XVI prônait l'herméneutique de la continuité entre le Concile Vatican II et le magistère antérieur, François opte pour une herméneutique de rupture. Un revirement si subit d'un pape à l'autre nous conforte dans notre méfiance à l'égard des autorités en place depuis le Concile. Le fait qu'un pape se permette de rejeter d'un revers de main ce qu'a établi son prédécesseur immédiat montre la caducité du magistère actuel !

Le document du pape, même s'il ne nous concerne pas directement, est l'occasion de réfléchir aux motifs de notre attachement à la messe de toujours. Certains pensent que la différence entre la messe traditionnelle et la nouvelle se réduit à une question de langue. En réalité, pour importante que soit le maintien du latin en tant que langue sacrée et en tant que non susceptible d'évolution puisqu'il s'agit d'une langue morte, d'autres raisons bien plus fondamentales justifient notre attachement à la messe de toujours et notre refus de la nouvelle messe.

Ce numéro du *Phare breton* les présente dans l'article intitulé : *Aux origines de la nouvelle messe*. Il est précédé de réflexions de Mgr Lefebvre sur la nouvelle messe. Il y aurait bien des choses à dire sur ce thème. Le fondateur de la Fraternité Saint-Pie X en a beaucoup parlé. Ses propos ont été réunis dans la deuxième partie du livre posthume intitulé : *La Messe de toujours*.

Ici, Mgr Lefebvre se cantonne à un point précis, à savoir la notion de sacrifice et plus précisément de sacrifice propitiatoire qui est estompée dans la nouvelle messe.

La Fraternité Saint-Pie X a été injustement marginalisée par les autorités officielles pour sa fidélité à l'Église de toujours, et pour son refus des réformes issues du Concile en raison de leur incompatibilité avec l'enseignement constant de l'Église. Aujourd'hui, plus que jamais, nous voyons la lucidité de Mgr Lefebvre qui l'a conduit à sacrer des évêques en 1988 pour assurer la pérennité de l'Église dans sa Tradition bimillénaire en attendant des jours meilleurs.

Abbé Patrick TROADEC +

¹ Denzinger, 3792.

LA NOUVELLE MESSE SELON MGR LEFEBVRE

Pour juger de la valeur dogmatique, morale, spirituelle de cette réforme liturgique, il nous faut rappeler brièvement les principes immuables de la foi catholique sur ce qui constitue essentiellement notre sainte messe. Voici ces différentes propositions qui sont de foi divine catholique définie. Ce sont donc des dogmes, si bien que celui qui ne croit pas à cela est hérétique et par le fait même hors de l'Église.

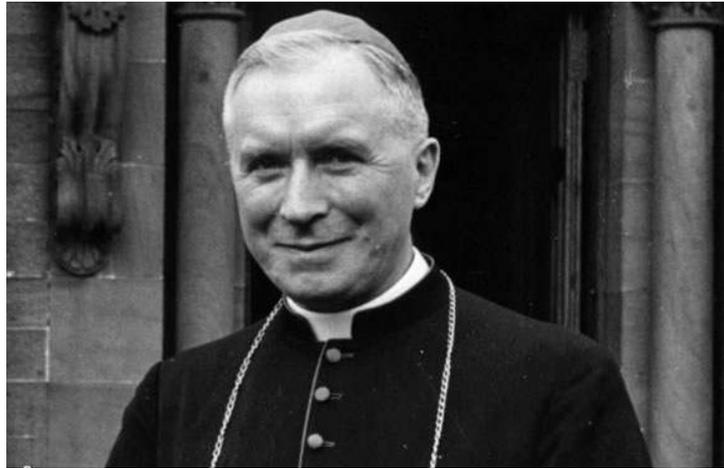
La première vérité c'est qu'à la messe est offert à Dieu un vrai et réel sacrifice. Nous devons ajouter que ce sacrifice est un sacrifice propitiatoire¹, pour donner une précision de plus qui va nous servir dans l'examen de la nouvelle messe. Deuxième dogme : L'hostie ou la victime est le Christ lui-même présent sous les espèces du pain et du vin. Enfin, les prêtres et eux seuls sont les ministres.

Alors, il est évident que ces trois vérités fondamentales sont – en n'étant pas sévère dans le jugement du *Novus ordo* – au moins nettement atténuées, et ceci nous pouvons le prouver facilement tant par des preuves internes que par des preuves externes, c'est-à-dire par l'analyse de l'*ordo* lui-même et par ce qui en est dit par des personnes étrangères et enfin par les faits qui découlent de cette réforme. Mais c'est surtout par les preuves internes, c'est-à-dire en étudiant le *Novus ordo* lui-même qu'on arrive à cette conclusion.

LA NOUVELLE MESSE ET LE SACRIFICE

Il y a deux parties pratiquement dans le *Novus ordo* : c'est la liturgie de la parole et la liturgie de l'Eucharistie. Il n'y a même plus la liturgie du sacrifice. C'est pourquoi, tout de suite après les paroles rapides, dites de la consécration, on arrive à l'Eucharistie, c'est-à-dire à la distribution du pain eucharistique. C'est une diminution de ce qui est le centre de la messe, de ce qui est vraiment le sacrifice de la messe. On a retiré du

nouvel *ordo*, tous les textes qui affirmaient de manière très claire la fin propitiatoire, fin essentielle du sacrifice de la messe. Il reste encore une ou deux légères allusions, c'est tout. Or ceci a été fait parce que la fin propitiatoire est niée par les protestants.



La diminution de la notion du sacrifice est donc évidente dans le nouveau rite, car le terme lui-même de sacrifice est rarement employé, et quand il est employé, il l'est à la manière des protestants, parce que les protestants acceptent le terme de sacrifice pour la messe, mais uniquement comme sacrifice

de louange ou eucharistique, mais surtout pas propitiatoire.

Il y a deux grandes réalités dans la messe, qui sont le sacrifice et le sacrement. Ces deux grandes réalités se réalisent au même instant, au moment où le prêtre prononce les paroles de la consécration du pain et du vin. Quand il a terminé les paroles de consécration du précieux sang, le sacrifice de Notre-Seigneur est réalisé et Notre-Seigneur est là présent aussi, le sacrement de Notre-Seigneur est là aussi. (...) Cette séparation mystique des espèces du pain et du vin réalise le sacrifice de la messe. Donc, ces deux réalités sont réalisées par les paroles de la consécration. On ne peut pas les séparer. Et c'est cela qu'ont fait les protestants ; ils ont voulu seulement le sacrement sans le sacrifice. Ils n'ont ni l'un ni l'autre, ni le sacrement, ni le sacrifice. Et c'est le danger des messes nouvelles. On ne parle plus du sacrifice. On ne parle plus que de l'Eucharistie, on fait une « Eucharistie », comme s'il n'y avait qu'un repas. Il risque bien de ne plus y avoir ni l'un, ni l'autre. C'est très dangereux. À mesure que le sacrifice disparaît, le sacrement disparaît aussi, parce que ce qui est présent dans le sacrement, c'est la victime. S'il n'y a plus de sacrifice, il n'y a pas de victime².

1 Propitiatoire signifie réparateur. Autrement dit, la messe est un sacrifice qui nous rend Dieu propice c'est-à-dire agréable.

2 Extraits de conférences parus dans le livre *La messe de toujours*.

AUX ORIGINES DE LA NOUVELLE MESSE

La nouvelle messe n'a pas été le fruit d'une création spontanée. Pour comprendre comment elle a été élaborée et acceptée par les autorités religieuses en place, il est nécessaire d'en connaître les fondements éloignés et prochains.

DE LA RÉVOLTE PROTESTANTE À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

« Tous les papes, de Pie VI à Benoît XV, ramènent la crise actuelle de la foi à la lutte engagée contre l'Église au XVI^e siècle par le protestantisme et au naturalisme, dont cette hérésie a été la cause et la première propagatrice¹. » Le naturalisme exalte la nature humaine au point de nier les séquences du péché originel héritées d'Adam, et de refuser l'ordre surnaturel que Dieu communique à l'homme par les sacrements. Les deux dogmes fondamentaux du péché originel et de la grâce sanctifiante sont donc anéantis par les tenants de cette théorie pernicieuse.

En s'attaquant à l'ordre surnaturel, le démon avait pour but la destruction de la civilisation chrétienne, puis celle de l'Église catholique. Le naturalisme a été véhiculé au XVIII^e siècle par la Franc-maçonnerie dans la société civile et a conduit à la Révolution. Les droits de l'homme ont remplacé les droits de Dieu avec la trilogie : liberté, égalité, fraternité ; liberté étant synonyme de licence, l'égalité éliminant le principe d'autorité et la fraternité supplantant la charité.

Une fois la société déchristianisée, des catholiques ont cherché au cours du XIX^e siècle à faire des compromis entre les principes de la religion catholique et ceux de la société nouvelle imprégnée de libéralisme : les papes leur ont donné le nom de catholiques libéraux. Le rêve de nos ennemis allait pouvoir se concrétiser.

Les papiers de la Haute-Vente, des Carbonari, tombés entre les mains du pape Grégoire XVI ont révélé les différentes étapes de leur plan diabolique : « Le pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés secrètes : c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Église, dans le but de la vaincre. Le travail n'est ni l'œuvre d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an ; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être ; mais dans nos rangs le soldat ne meurt pas et le combat continue. Nous

n'entendons pas gagner le pape à notre cause, ce serait un rêve ridicule (...). Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins (...). Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts (...). Or donc, pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce pape, une génération digne du règne que nous rêvons (...). Vous voulez que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des chefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans et des oppresseurs, tendez vos filets au fond des sacristies, des séminaires et des couvents. Si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que celle de Simon Barjona. Le pêcheur de poissons devint pêcheur d'hommes ; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. Vous aurez prêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. »

Le plan est clair : il ne s'agit plus d'attaquer l'Église de l'extérieur, mais de la pénétrer, et de gravir peu à peu les degrés de la hiérarchie pour finalement mettre sur le trône de Pierre « un pontife qui, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes humanitaires² ».

L'INTRUSION MODERNISTE.

Cette instruction donnée en 1820 a été publiée sur l'ordre du pape Pie IX dans le but de mettre en garde les prêtres et les fidèles. Malheureusement, son avertissement n'a pas suffi à conjurer le danger puisque, près d'un siècle plus tard, saint Pie X constate que « les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhensions et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons d'un grand nombre de catholiques laïques, et, ce qui est plus encore à déplorer, de prêtres, qui, sous couleur d'amour de l'Église, absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur pûs

¹ Mgr Lefebvre, *Ils l'ont découronné*, Clovis.

² Créteineau-Joly, *L'Église romaine et la Révolution*, pp. 82-90.

chez les adversaires de la foi catholique, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Église³. »

L'ennemi a donc bel et bien réussi à pénétrer dans l'enceinte de l'Église, et si saint Pie X a réussi à en limiter l'influence, il ne l'a pas totalement enrayée. L'allo-cution prononcée quelques mois avant sa mort aux cardinaux le 27 mai 1914 le montre bien : « Nous sommes, hélas ! en un temps où l'on accueille et adopte avec grande facilité certaines idées de conciliation de la foi avec l'esprit moderne, idées qui conduisent plus loin qu'on ne pense, non pas seulement à l'affaiblissement, mais à la perte totale de la foi (...). Oh ! combien de navigateurs, combien de pilotes et, ce qu'à Dieu ne plaise ! combien de capitaines, faisant confiance aux nouveautés profanes et à la science menteuse du temps, au lieu d'arriver au port ont fait naufrage (...) ! » Dans ce discours, le saint pape manifeste son inquiétude devant la présence de l'ivraie au milieu du bon grain.

Quatorze ans plus tard, Pie XI dénonce dans son encyclique *Mortalium Animos* une autre erreur : l'œcuménisme. Il affirme que « ces relations entre catholiques et protestants partent d'une idée fautive à savoir que les religions seraient toutes plus ou moins bonnes et louables. » Et il ajoute : « Les partisans de cette théorie s'égarent en pleine erreur, mais de plus, en pervertissant la notion de la vraie religion ils la répudient, et ils versent par étapes dans le naturalisme et l'athéisme. La conclusion est claire : se solidariser des partisans et des propagateurs de pareilles doctrines, c'est s'éloigner complètement de la religion divinement révélée. » Déjà à l'époque, le pape déplore que « certains souhaiteraient que leurs congrès soient présidés par le pontife lui-même ». Et le pontife



ajoute : « Il va de soi que le Siège Apostolique ne peut d'aucune manière, participer à leurs congrès. S'il le faisait, il accorderait une autorité à une fausse religion chrétienne, entièrement étrangère à l'unique Église du Christ. » La seule solution envisagée par le pape est le retour des brebis égarées au bercail.

Le programme fixé par la Haute-Vente a donc bel et bien été exécuté. En 1947, le pape Pie XII dénonce, quant à lui, des innovations abusives, dans son encyclique *Mediator Dei* : « Nous avons appris avec une grande douleur, que dans la célébration de l'auguste sacrifice, il en est qui se servent de la langue vulgaire, (...). Il n'est pas sage ni louable de tout ramener en toute manière à l'antiquité. De sorte que, par exemple, ce serait sortir de la voie droite de vouloir rendre à l'autel sa forme primitive de table, de vouloir supprimer radicalement de la couleur liturgique le noir, d'exclure des temples les images saintes et les statues... »



LES PAPES DU CONCILE.

L'étude des documents pontificaux fait découvrir d'un côté, des ennemis acharnés qui cherchent par tous les moyens à pénétrer dans l'Église pour la faire évoluer, et de l'autre, des Souverains Pontifes lucides qui dénoncent leur plan et font tout pour résister à leurs assauts. Malheureusement, la résistance cesse à partir du pape Jean XXIII, et le nouveau courant de pensée imprègne l'esprit des pères du Concile Vatican II.

Les schémas préparatoires du Concile, élaborés à la demande du pape, étaient d'esprit traditionnel, mais les modernistes ont fait pression sur Jean XXIII pour que d'autres schémas soient présentés et étudiés à leur place. Le cardinal Suenens écrivit une lettre au Souverain

³ Encyclique *Pascendi*.

Pontife dont voici un extrait : « L'expérience de ce qui se passe dans la commission préparatoire montre qu'il existe un fort courant intégriste opposé à tout renouveau pastoral d'une certaine envergure. Puisse le Saint-Esprit éclairer sa sainteté le pape pour que la tendance immobiliste, même si elle se révélait numériquement la plus forte, ne puisse en dernier ressort prévaloir et pour que le Concile soit par excellence pastoral⁴. » Le cardinal ajoutait : « Je fis un projet où je situais le Concile dans une vraie perspective pastorale. Fin avril, le plan était prêt. J'y avais inséré au maximum les thèmes qui m'étaient chers avec le constant souci de promouvoir des adaptations pastorales... Je le communiquai à quelques cardinaux amis, dont Montini [futur pape Paul VI], qui l'approuvèrent⁵. »

Avant même la convocation du Concile, on voit déjà apparaître deux camps opposés, et l'on découvre l'influence du parti libéral sur le pape, puisque les schémas préparés par les évêques et cardinaux conservateurs n'ont finalement pas été retenus.

La trilogie liberté-égalité-fraternité va imprégner les documents du Concile sur la liberté religieuse, la collégialité, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. De l'aveu même du cardinal Ratzinger, futur pape Benoît XVI, un des textes majeurs du Concile *Gaudium et Spes*, est un contre-syllabus. Le syllabus dénonçait les erreurs modernes. Or « le texte de *Gaudium et Spes* joue le rôle d'un Contre-Syllabus dans la mesure où il représente une tentative de réconciliation officielle de l'Église avec le monde, tel qu'il est devenu depuis 1789⁶. » Autrement dit, Vatican II a été pour l'Église ce qu'avait été 1789 pour la société.

Ce long développement semble ne pas avoir de rapport direct avec la nouvelle messe. En réalité, la nouvelle messe étant l'un des fruits du Concile Vatican II, il était indispensable de connaître le contexte qui a permis son élaboration.

Le Concile, avons-nous dit, s'est voulu résolument œcuménique. Or la messe catholique était un obstacle majeur au rapprochement des catholiques et des protestants, car elle exprime clairement le caractère propitiatoire que refusent les réformés. Qui donc va oser endosser la responsabilité de créer une messe qui estompe

le caractère sacrificiel de la messe pour plaire aux protestants ? La cheville ouvrière de ce bouleversement va être le Père Bugnini. Dès le 19 mars 1965, il déclara : « Nous devons enlever de nos prières catholiques tout ce qui peut être l'ombre d'un achoppement pour nos frères séparés⁷. »



Concélébration

La nouvelle messe, est hélas !, conforme aux vœux des novateurs. En effet, une analyse approfondie de cette messe sous l'angle du sacrifice, de la présence réelle et du sacerdoce, a conduit les cardinaux Ottaviani et Bacci à affirmer que « le nouvel *Ordo Missae*, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe, telle qu'elle a été formulée à la XX^e session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les canons du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère⁸. »

Notre attachement à la messe traditionnelle n'est pas avant tout d'ordre sensible, affectif, mais doctrinal. La messe est le joyau de l'Église. Elle déverse en abondance sur nos âmes les grâces que Notre-Seigneur nous a méritées sur la croix. Voilà pourquoi, nous refusons une messe équivoque, élaborée pour plaire aux protestants, qui ont eu le malheur d'abandonner l'Église catholique, hors de laquelle il n'y a point de salut.

Abbé Patrick Troadec

⁴ Nouvelle revue théologique, *Aux origines du Concile Vatican II*, Cardinal Suenens, Janvier 1985.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Les principes de la théologie catholique*, Téqui 1985, p. 426-427.

⁷ Documentation catholique, 4 avril 1965.

⁸ *La messe traditionnelle*, p. 98.

CANON DE LA MESSE

• Le memento des vivants

Au memento des vivants, le prêtre élève et joint les mains pour exprimer le désir d'être exaucé. Au cours de cette prière, le prêtre parle à nouveau du « sacrifice de louange » qu'il offre, alors que Notre-Seigneur n'est pas encore présent sur l'autel, mais c'est toujours par anticipation pour montrer que l'Église a déjà en vue le corps et le sang de Notre-Seigneur qui descendront au moment de la consécration. Il offre le sacrifice pour lui-même puis pour les siens parce que l'ordre de la charité veut que l'on commence à prier pour soi avant que de prier pour les autres. L'Église lui fait ensuite demander les biens de l'âme avant ceux du corps pour manifester la supériorité des biens spirituels sur les biens temporels.

• Le communicantes

Tout au long de cette prière, le prêtre tient les mains élevées pour attirer le secours de Dieu et il les joint en la concluant pour prendre la posture du suppliant et pour redoubler ses instances en nommant Notre-Seigneur.

Ce terme *communicantes* indique que nous sommes en communion avec tous les fidèles de la terre, mais également avec les saints du Ciel. On fait appel à ceux-ci pour imiter les Israélites qui ont souvent engagé Dieu à les secourir en le priant de se souvenir d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Après avoir renouvelé la mémoire de la très sainte Vierge, de saint Joseph et des douze Apôtres, l'Église fait mention de douze martyrs célébrés à Rome.

Il s'agit de Lin, Clet et Clément : coadjuteurs et successeurs de saint Pierre à Rome.

Sixte et Corneille : deux papes martyrs.

Cyprien : 1^{er} évêque martyr de Carthage.

Laurent : archidiacre de Rome.

Chrysogone : illustre romain, martyr sous Dioclétien. Jean et Paul : deux frères martyrisés sous Julien l'Apostat pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles.

Côme et Damien : médecins et chirurgiens sous Numérien.

• Hanc igitur

Le prêtre tient les mains étendues sur le calice. Ce geste vient de ce que, dans l'Ancien Testament, les prêtres mettaient la main sur la victime. Ils témoignaient, par là, que la victime était substituée à eux pour souffrir la mort qu'ils avaient méritée par leurs péchés.

• Quam oblationem

Toutes les prières de la consécration, au dire de saint Basile, viennent de Notre-Seigneur lui-même. Certes, des mots ont été ajoutés à ceux des Évangiles, mais ils ont été tirés des paroles que Notre-Seigneur adressa à ses disciples après sa résurrection.

Le pape Innocent III, à son tour, remarque que saint Paul et les autres Apôtres ont souvent rapporté des faits et des paroles omises par les Évangélistes. Et, de cette constatation, il conclut que les mots particuliers, que nous trouvons dans le canon, sont du nombre de ces vérités que Jésus-Christ expliqua à ses Apôtres après sa résurrection, « en leur parlant du Royaume de Dieu ».

Le prêtre fait trois signes de croix en disant : *benedictam, adscriptam, ratam*. L'Église demande ses grâces par les mérites de la croix. Le nombre trois vient des trois Personnes divines.

Le prêtre fait à nouveau deux signes de croix en disant : *Corpus et Sanguinem*, car c'est par les mérites de la croix que s'opère la Transsubstantiation.

Le prêtre élève et joint les mains pour manifester son amour envers le Sauveur.



LA CONSÉCRATION

• De la consécration de l'hostie

Le prêtre essuie, sur le corporal, le pouce et l'index de chaque main, de peur qu'ils ne soient humides et afin qu'ils soient plus propres, par révérence pour le corps de Jésus.

Puis, il prend l'hostie en disant *accepit panem*. Les actions du prêtre répondent ici au sens des paroles qu'il récite et il imite autant qu'il lui est possible les actions de Jésus-Christ qui dit à ses Apôtres : « Faites ceci ».

Le prêtre élève les yeux au Ciel à l'image de Notre-Seigneur qui accomplit ce geste pour se tourner vers son Père Tout-Puissant. Puis, il incline la tête en rendant grâce, comme Notre-Seigneur rendit grâce à son Père, de lui avoir communiqué sa toute puissance, manifesté sa grande bonté pour son Église. Il bénit à nouveau l'hostie par un signe de croix. Enfin, il prononce les paroles de la consécration : *Hoc est enim corpus meum*. « Ceci est mon Corps ». Puis, tenant l'hostie sur l'autel, il l'adore par une genuflexion.

À suivre

• 20 juin 2021

À la chapelle Notre-Dame du Mur, un apéritif paroissial réunit les fidèles à l'issue de la messe dominicale.

• 23 juin 2021

Lors du dernier cours de catéchisme au Prieuré, les enfants revivent avec émotion l'apparition de Notre-Dame à Pontmain, à travers la projection du film réalisé par M. l'abbé Gendron. Certains spectateurs ont le plaisir de reconnaître des acteurs. Tous sont résolus à rester fidèles à la prière durant les vacances.

• 24 et 25 juin 2021

La fête de fin d'année scolaire à Stella-Maris permet aux classes de présenter aux parents une pièce de théâtre de Claude Franchet, « La Nuit du Samedi Saint », ainsi que quelques scénettes et poésies mimées.

• 3 et 4 juillet 2021

M. l'abbé Troadec se rend à La Martinerie, pour les Assises du *Mouvement de la Jeunesse Catholique de France*, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.



soirée MJCF animée par les bretons

Le rassemblement se partage entre des moments de prière, de saine détente, et de formation, regroupant actifs et anciens. Il réunit des Ca-

pucins, Dominicains, religieux de la Transfiguration et membres de la Fraternité Saint-Pie X, tous anciens du Mouvement.

L'apothéose est la messe pontificale célébrée par Mgr de Galarretta. Au cours de son homélie, l'évêque se réjouit devant les fruits merveilleux de ce mouvement missionnaire. Il souligne l'importance de conserver l'esprit de l'Église en cette période troublée en rappelant qu'elle n'est pas désincarnée. Les Assises s'achèvent par un mot du président suivi d'un Salut du Saint-Sacrement.

• 10 juillet 2021

À l'occasion du cinquième anniversaire de la chapelle saint Joseph à Traonfeunteuniou, M. l'abbé Troadec bénit une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur à l'entrée de la propriété, ainsi que le nouveau



tracteur des sœurs et quelques voitures de fidèles. Un repas paroissial réunit une cinquantaine d'entre eux, à l'issue duquel les Petites Sœurs organisent pour les enfants un jeu sur le thème des apparitions de Pontmain.

• 11 juillet 2021

M. l'abbé Quilliard célèbre une messe dans la jolie chapelle du château de Trégarantec, près de Rostrenen, à l'occasion des dernières retrouvailles après le BAC, de la promotion sortante *Sainte Jeanne-d'Arc*, de l'École Sainte-Marie, avant leur envol pour les études supérieures.



• 17 juillet 2021

Mariage de Yannick Le Razavet et de Carole Yven au Prieuré, suivi d'un repas familial, sous un soleil clément.



• 7 au 27 juillet 2021



M. l'abbé Laurent assure les aumôneries des camps des Louvetaux à Lannedern et des Louvettes à La Roche Maurice, puis des Scouts et des Guides dans la Nièvre. L'abbé Gaud a rejoint le camp de Guides pour l'aumônerie

• 24 juillet 2021



M. l'abbé Troadec célèbre avec joie, à la chapelle Sainte-Anne, le baptême de Gwenael Merly, un matelot de 23 ans, assisté de nombreux jeunes gens du prieuré.



• 25 juillet 2021

À la chapelle Notre-Dame du Mur, le Pardon de Sainte-Anne réunit une centaine de fidèles après la messe dominicale et un repas paroissial. Après une procession dans le parc du château, M. l'abbé Quilliard explique pourquoi les ébénistes, dont plusieurs ont eu l'honneur insigne de confectionner des tabernacles en bois pour accueillir le divin Maître dans nos églises, se sont placés sous la protection de celle qui avait formé en son sein l'Arche de la Nouvelle Alliance.

• 24 au 30 juillet 2021

Sœur Marie-Jean suit sa retraite spirituelle annuelle au séminaire de Flavigny avec une paroissienne de Brest, prêchée aux dames par MM les abbés Gaud (directeur du séminaire), Baudot (économiste général de la Fraternité), Loschi (prochain prieur de Lanvallay), et du R.P. Pierre o.f.m. (Pontchardon).

• 15 août 2021

L'après-midi, le traditionnel rassemblement à Traonfeunteuniou a lieu cette année avec un concours encore plus important de fidèles que les années précédentes. Après les vêpres, l'abbé Troadec invite les fidèles à prendre des forces spirituelles aux pieds de Notre-Dame des Fontaines et à implorer son secours en cette heure troublée que traversent l'Église et le monde. Il les exhorte à bien vivre l'instant présent pour garder la sérénité et avancer pas à pas au rythme de la Providence. Puis, la procession se déroule dans la propriété au chant des Ave Maria, ponctuée de reposoirs sous le signe de La Vierge de l'Espérance : Notre-Dame de Pontmain. Le salut du Saint-Sacrement clôt la magnifique cérémonie après le renouvellement du vœu de Louis XIII.



CARNET PAROISSIAL

• BAPTÊMES

Brest : le 24 juillet 2021 : Gwenaël MERLY

• PREMIÈRES COMMUNIONS

Brest : le 17 juillet 2021 : Alexandre de MONTFORT

le 24 juillet 2021 : Gwenaël MERLY

Notre-Dame du Mur :

le 1^{er} août 2021 : Charles de PENGUERN

le 8 août 2021 : François-Régis de CACQUERAY VALMENIER

• MARIAGES

Guipavas : le 17 juillet 2021 : Yannick Le RAZAVET et Carole YVEN

• VŒUX DE RELIGION

Vœux perpétuels

Fanjeaux : le 4 août 2021 : Sœur Anne-Thérèse (titulaire des CP à Stella Maris)
Sœur Marie de l'Assomption Warnand
Sœur Anne-Marie Coudé

Premiers vœux

Fanjeaux : le 4 août 2021 : Sœur Marie-Hermine Warnand
Sœur Philomène-Marie Biaze (Zineb)

POUR AIDER LE PRIEURÉ : Les chèques sont à libeller à l'ordre du Prieuré Saint Yves.

Pour aider régulièrement le Prieuré vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte LCL de Brest - IBAN : FR11 3000 2083 2800 0006 0007 H43